

FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS
DU PETR DU PAYS DE THIÉRACHE

L'an deux mille vingt-six le mercredi 20 mai, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni dans la salle polyvalente de Vervins, sur la convocation légale du Président sortant, Monsieur Olivier CAMBRAYE, conformément aux articles L2122-8, L 5211-1 et L5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers en exercice : 16, Présents : 16, Représenté : 0, Votants : 16

Étaient présents : M. Sylvain BOURGEOIS, M. Olivier CAMBRAYE, M. Fabien COQUELET, Mme Maryse DELACHE, M. Pierre DIDIER, M. Bertrand DUFERME, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Caroline LOMBARD, Mme Stéphanie MACON, Mme Christelle MAES, M. Yannick MARLANT, Mme Claudile MATHIEU, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Régis TRICOTEAUX.

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-Jacques THOMAS.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents (...) Toutefois, si l'application de la règle (...) conduit à fixer à moins de quatre le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à quatre(...)»

Le Président du PETR du Pays de Thiérache propose de fixer à 3 le nombre de vice-présidents du PETR du Pays de Thiérache.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

DECIDE de fixer le nombre de vice-présidents du PETR du Pays de Thiérache à 3.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Jean-Jacques THOMAS

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 26/05/2026

Reçu en préfecture le 26/05/2026

Publié le

ID : 002-200051118-20260520-15_2026-DE